



verbandskëscht

Soins & aides à domicile

GUIDE PRATIQUE

Français





Chère Patiente, Cher Patient,

Nous tenons à vous remercier d'avoir choisi « Verbandskëscht » pour vos soins infirmiers et aides à domicile.

Notre équipe soignante s'engage à vous faire profiter de son savoir-faire pour effectuer vos soins infirmiers et vous assister dans les tâches de la vie quotidienne. Notre seul objectif est votre bien-être à domicile.

Nous vous invitons à lire ce guide reprenant des informations utiles concernant votre prise en charge et l'ensemble des services proposés par «Verbandskëscht ».

Si néanmoins, vous aviez d'autres questions, n'hésitez surtout pas à contacter un de nos collaborateurs qui se fera un plaisir de vous répondre.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne lecture !

*« Wichtig ass a war et ons, niéft der Kompetenz an der Wonnefleeg, eise Patienten eng familiär a sympathesch Ambiance ze bidden, an hinnen am Alldag beizestoen!
Ganz nom Moto: Verbandskëscht, leet Äre Kapp a Rou. »*



Alex Mergen
Directeur

GUIDE PRATIQUE





Sommaire

1. Présentation.....	7
2. Comment accéder à nos services?.....	8
3. Les Services à la personne.....	11
3.1. Les soins infirmiers à domicile 	11
• Les soins de plaies.....	12
• La mise en place de bandages compressifs ou bas de contention.....	13
• La prise en charge du diabète.....	14
• Les injections.....	15
• Les perfusions.....	15
• Les prises de sang, frottis, analyses d'urines.....	16
• La préparation et l'administration de médicaments.....	18
• Les soins de l'appareil urinaire.....	19
• Les soins de l'appareil digestif.....	19
• Les soins de l'appareil respiratoire.....	19
• Les paramètres vitaux.....	19
3.2. Les soins infirmiers au cabinet	21
3.3. Les aides à domicile 	22
• Les aides techniques à domicile.....	29
• Les soins spécialisés à domicile.....	29
3.4. Notre service 24 sur 24 	30
3.5. Les services Plus	31
4. Les Tarifs.....	36
5. Informations utiles.....	37





1 *Présentation*

« Verbandskëscht » est un service d'aide et soins à domicile, ouvert à tous, qui a pour but de proposer à ses patients des aides et soins de la plus haute qualité.

« Verbandskëscht » existe depuis 2005 et met à votre disposition une équipe compétente de soignants diplômés.

Nos professionnels de santé sont régulièrement formés aux dernières recommandations et techniques de soins issues des hautes autorités de santé pour vous garantir les meilleurs soins.

Ainsi, nous comptons dans notre équipe pour effectuer vos soins :

- des infirmiers et infirmières spécialement formés dans différents domaines tels que :
 - les soins de plaies,
 - la prise en charge du patient diabétique,
 - la personne âgée,
 - la prise en charge de la douleur,
 - les soins palliatifs,
 - ...

Pour vous aider dans les tâches de la vie quotidienne :

- des aides-soignants diplômés
- des auxiliaires de vie
- des gouvernantes expérimentées

Pour vous assister dans vos démarches administratives et demandes d'adaptation de logement et aides techniques :

- des coordinateurs
- des infirmiers conseils

Pour vous garantir une prise en charge sur mesure, nous respectons vos habitudes et collaborons avec les professionnels de santé de votre choix tels que :

- médecins généralistes et spécialisés
- kinésithérapeutes
- ergothérapeutes
- psychologues
- diététiciens
- pharmaciens
- pédicures médicales
- foyers de jour
- ...



2 Comment

Rien de plus simple! Il vous suffit de nous téléphoner au 26.36.26.02, et nous organiserons, ensemble, vos aides et soins à domicile.

Notre service d'aides et de soins s'adresse à tous ! N'hésitez-pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations.

Nos soins infirmiers et aides à domicile sont disponibles sur simple appel.

Si votre état de santé ne permet pas un contact direct avec vous, nous organiserons vos aides et soins avec votre conjoint, un membre de votre famille ou bien avec l'assistance sociale.

Notre collaborateur peut se rendre à votre domicile ou bien **directement** à votre chevet si vous vous trouvez encore à l'hôpital, en centre de rééducation ou maison de soins.

La visite de notre collaborateur permettra de mieux vous connaître et d'organiser avec vous et votre médecin traitant un plan de prise en charge adapté à vos habitudes de vie.

accéder à nos services ?

Notre collaborateur est à vos côtés pour organiser :

- les aides et soins dont vous avez besoin
- les demandes d'assurances dépendances
- les demandes pour des aides techniques éventuelles telles qu'un lit médicalisé, cadre de marche,..
- les demandes de repas sur roues
- les demandes pour l'obtention de la tarification sociale
- les soins spécialisés
(kinésithérapeutes, psychologues, foyers de jour...)
- le service Téléalarme
- Toute autre aide permettant une vie sereine à domicile
- ...







3 Les Services à la personne

3.1. Les soins infirmiers à domicile



Pour vous garantir une bonne prise en charge par les assurances ainsi qu'un soin et un suivi de qualité, les soins infirmiers à domicile sont effectués sur prescription médicale en étroite collaboration avec votre médecin traitant.

En fonction de votre état de santé, de vos besoins individuels et des soins infirmiers dont vous avez besoin, nos équipes soignantes se déplacent chez vous 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7.

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous rendre à la pharmacie pour acquérir le matériel prescrit par votre médecin traitant, nous pouvons nous en charger sur simple demande.



Les soins de plaies

Comme notre nom l'indique, « Verbandskëscht » (« la boîte à pansement ») est sans s'y limiter, spécialiste des soins de plaies.

Nos infirmiers et infirmières spécialement formés en soins de plaies proposent tout leur savoir et savoir-faire pour la réfection de vos pansements :

- Ulcères variqueux et/ou artériels
- Escarres
- Plaies post-opératoires
- Brûlures
- Plaies post-traumatiques (chutes, accidents,...)
- Plaies chroniques, plaies infectées
- Pieds diabétiques
- Fixateurs externes
- Soins de sonde (urinaires, gastriques,...)
- Stomies (urostomies, colostomies, iléostomies;...)
- Pansements avec drains (méchages, redons,...)
- Pansements sur dispositif implanté (port-a-cath®)
- Ablations de fils ou agrafes



Informations pratiques :

- Si votre médecin vous a prescrit un traitement antidouleur, veuillez le prendre 1 heure avant l'arrivée de l'infirmier.
- Veuillez mettre à disposition de l'infirmier une serviette et un gant de toilette propres.
- Privilégiez pour la réfection de votre pansement un endroit propre et bien éclairé.



La mise en place de bandages compressifs ou bas de contention

Vous souffrez d'œdèmes de jambes, jambes lourdes, problèmes veineux,... et votre médecin traitant vient de vous prescrire une mise en place de bandages/bas compressifs.

En fonction de la prescription médicale et de l'état de vos jambes, les bandages compressifs sont généralement mis en place le matin (sauf si l'ordonnance médicale prévoit que vous devez garder vos bandages compressifs en place 24h/24h).

Nos infirmiers se rendront chez vous le matin pour mettre en place vos bandages compressifs ou vous aider à enfiler vos bas de contention.



Informations pratiques :

- Nous vous conseillons avant l'arrivée de l'infirmier de vous laver les jambes à l'eau fraîche, d'appliquer une crème hydratante et de rester couché au moins 30 minutes à

l'horizontale, cela permettra aux jambes d'être moins gonflées.

- Si votre état de santé ne permet pas de vous laver les jambes, il va de soi que nous vous proposerons de le faire pour vous.
- Afin que les bandages compressifs tiennent mieux tout au long de la journée, nous vous conseillons d'enfiler par-dessus, une chaussette ou un bas large.
- Afin d'améliorer votre circulation veineuse, veuillez appliquer les conseils suivants :

A éviter :

- la position assise et debout
- les bains chauds et l'exposition directe au soleil
- le tabac et l'alcool
- une alimentation grasse et non équilibrée
- le surpoids

A recommander :

- activité physique régulière
- préférer la marche et la position allongée
- doucher les jambes à l'eau fraîche
- utilisation des escaliers au lieu des ascenseurs



La prise en charge du diabète

En tant que partenaire de vos soins de santé, nous vous proposons une gestion de votre diabète adaptée à vos besoins :

• Une prise en charge complète du diabète :

- mesure de la glycémie
- injection du traitement en fonction de la glycémie
- documentation des résultats
- rapport au médecin traitant
- adaptation du schéma glycémique en collaboration avec le médecin traitant
- conseils d'hygiène de vie pour patient diabétique
- éducation sur les signes de l'hyperglycémie et de l'hypoglycémie

• Une prise en charge partielle :

- Nos infirmiers vous accompagnent dans le suivi de votre diabète en venant contrôler vos taux glycémiques deux ou trois fois par semaine et contactent votre médecin traitant si une adaptation du traitement s'avère nécessaire.

- Vous gérez vous-même votre traitement le restant de la semaine.
- Nos infirmiers vous apportent conseil et soutien et sont à vos côtés en cas de besoin.

• Education et conseils pour une prise en charge autonome.

Vous venez d'apprendre que vous êtes diabétique et vous voulez apprendre à gérer votre diabète de façon autonome?

Nos infirmiers sont à vos côtés pour vous donner toutes les informations utiles concernant :

- la mesure de la glycémie
- l'administration du traitement prescrit par votre médecin
- la documentation de vos résultats glycémiques
- les conseils d'hygiène de vie pour patient diabétique
- l'éducation sur les signes de l'hyperglycémie et de l'hypoglycémie

La durée de l'accompagnement sera fixée avec vous et selon vos besoins.



Les injections

En fonction de la prescription médicale du médecin traitant, les traitements injectables peuvent être administrés à domicile par les voies suivantes :

- sous-cutanée
- intradermique
- intramusculaire
- intraveineuse
- dispositif implanté (cathéter central, portacath)

Les perfusions

Votre médecin traitant vient de vous prescrire une ou plusieurs perfusions intraveineuses ou sous-cutanées à domicile.

Nos infirmiers effectuent pour vous :

- la ponction veineuse ou sous-cutanée
- la mise en place de la perfusion
- le contrôle du débit
- le changement du flacon pour les perfusions de longue durée
- l'enlèvement de la perfusion



Informations pratiques :

Pour les perfusions d'une durée supérieure à 20 minutes, le personnel soignant ne reste pas sur place durant toute la durée de la perfusion, mais viendra l'enlever ou bien changer les flacons de perfusions au cours d'une deuxième visite fixée à l'avance.

L'infirmier laisse à votre disposition son numéro de téléphone direct vous permettant ainsi de le contacter en cas de problèmes durant la perfusion (la perfusion ne coule plus, douleurs au point de ponction...) L'infirmier reviendra vers vous rapidement.

Si possible, nous vous conseillons de ne pas rester seul(e) à domicile pendant vos perfusions.

Si aucune personne de votre entourage n'est disponible pour vous pendant la durée de la perfusion, nous vous conseillons notre service de garde à domicile.

Les prises de sang, frottis, analyses d'urines

Les prélèvements sont effectués par nos infirmiers directement à votre domicile et sont ensuite remis par nos soins à un laboratoire d'analyses médicales partenaire.

En règle générale, vous, ainsi que votre médecin, recevrez les résultats le jour ouvrable suivant la prise. Un envoi des résultats par messagerie sécurisée est même possible.

Les prélèvements sont généralement effectués le matin, mais peuvent - en cas d'urgence ou de demande expresse - être réalisés à tout moment de la journée.



Informations pratiques :

- Veuillez noter qu'il est recommandé de rester à jeun le matin de la prise de sang.
- Ne prenez pas de médicaments avant la prise de sang.
- Les prélèvements d'urines simples doivent être effectués avant l'arrivée de l'infirmier.
- Conseils pour les prélèvements d'urines simples :
 - Utiliser les premières urines du matin
 - Laver les mains
 - Effectuer une toilette intime
 - Uriner dans le récipient et veiller à le fermer hermétiquement
- Pour les enfants : si le pédiatre a prescrit à votre enfant un patch anesthésique, nous vous prions de bien vouloir l'appliquer 30 minutes avant l'arrivée prévue de l'infirmier dans le creux du bras droit afin qu'il ait le temps d'agir.





La préparation et l'administration de médicaments

Nous infirmiers vous proposons de gérer votre traitement médicamenteux et de veiller à ce que le traitement soit administré tel que prévu par le médecin.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Nous préparons vos médicaments jour par jour à votre domicile et veillons à leur administration.
- Nous préparons vos médicaments pour toute une semaine dans un semainier sécurisé et intuitif.
 - Ceci permet une prise autonome des médicaments
 - En cas de nécessité et selon les besoins individuels du patient nos soignants pourront veiller à l'administration médicamenteuse.
- Nous pouvons même, gratuitement, prendre en charge votre gestion médicamenteuse de A à Z :
 - Nous allons chercher votre traitement à la pharmacie
 - Nous gérons votre stock de médicaments dans notre cabinet de soins. Ainsi vous avez

uniquement votre traitement du jour ou de la semaine à votre domicile et votre réserve de médicaments sera stockée dans nos cabinets de soins.

Les avantages de ce système sont :

- Le taux d'erreur médicamenteux (prise du mauvais médicament) est fortement diminué !
- Plus de gaspillage médicamenteux, plus de problèmes de péremption
- Diminution des coûts
- Vous n'avez plus à vous soucier de vos médicaments, tout est géré par nos infirmiers !

Tout changement de prescription de votre médecin traitant est directement appliqué à votre traitement.



Informations pratiques :

Nous tenons à vous informer que la préparation et la distribution de médicaments ne sont actuellement pas prises en charge par la Caisse Nationale de Santé. (Sur simple demande, nous vous ferons parvenir les tarifs concernant la préparation et la distribution des médicaments)

Les soins de l'appareil urinaire

Dans le cadre de vos soins urologiques, nous effectuons pour vous :

- sondage urinaire
- lavage vésical
- soins de sonde, réfection des pansements cystofix®
- changement de sacs urinaires
- Bilan des entrées et sorties
- ...

Les soins de l'appareil digestif

Dans le cadre de vos soins gastro-entérologiques, nous effectuons pour vous :

- la mise en place de sondes gastriques
- la mise en place et la gestion de la nutrition entérale
- les soins des différentes stomies
- les traitements évacuateurs, lavements,
- les évacuations manuelles
- ...

Les soins de l'appareil respiratoire

Dans le cadre de vos soins pneumologiques, nos infirmiers/infirmières effectuent les soins suivants :

- traitement par ultrasols /aerosols
- aspirations bronchiques
- ...

Les paramètres vitaux

Nos infirmiers/infirmières gèrent et contrôlent vos paramètres vitaux, tels que :

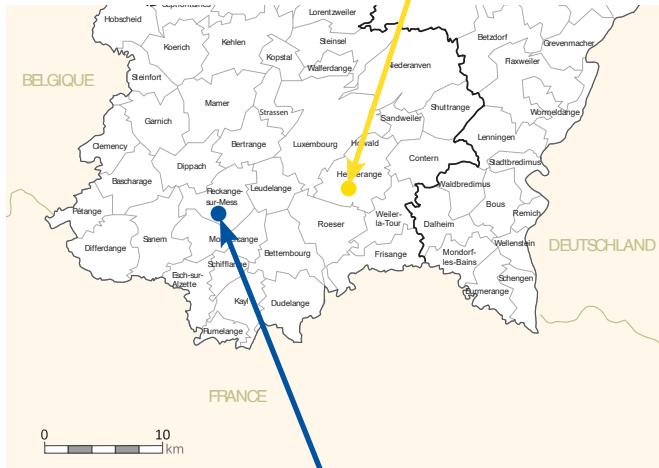
- mesure de la tension artérielle
- mesure des pulsations cardiaques
- mesure de la température corporelle
- ...

Salle de Soins





Alzingen
2, rue de Roeser
L-5865 Alzingen



Ehlange sur Mess
57, rue des Trois Cantons
L- 3961 Ehlange sur Mess

3.2. Les soins infirmiers au cabinet

Nous mettons à votre disposition un local spécialement aménagé pour une prise en charge optimale de vos soins infirmiers.

Discret et sans grande attente, ce service est particulièrement apprécié.

Nos cabinets de soins sont situés à :

🟡 **Alzingen** (commune de Hesperange)
au 2, rue de Roeser.

🟦 **Ehlange sur Mess**
57, rue des Trois Cantons.

Les soins sont prestés au cabinet sur rendez-vous uniquement.



3.3 Les aides à domicile

 Restez chez vous en toute autonomie grâce aux services d'aide au quotidien de « Verbandskëscht ». Parce que chacun vit sa situation de vie différemment, « Verbandskëscht » prend en compte votre situation personnelle pour vous apporter une aide quotidienne sur mesure.

Un collaborateur organise avec vous les aides dont vous avez besoin. Toute une équipe de soignants est à vos côtés pour vous garantir des aides de



Informations pratiques :

L'organisation de vos aides et soins nécessitent un certain nombre de démarches administratives. Afin de vous faciliter au maximum ces démarches, nos collaborateurs effectuent pour vous la plupart de ces tâches administratives.

Néanmoins, il est primordial que vous fournissiez à notre collaborateur tous les documents et informations nécessaires à un bon déroulement de votre prise en charge.



qualité, et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Le volet aides à domicile regroupe les prestations suivantes :

- aides pour l'hygiène corporelle, c'est-à-dire des aides
 - pour vous laver;
 - pour vous brosser les dents;
 - pour laver vos cheveux;
 - pour raser votre barbe ou pour vous épiler;
 - pour couper vos ongles;
 - pour vous rendre aux toilettes;
 - ...
- aides pour la nutrition, c'est-à-dire une aide
 - pour boire et manger;
 - pour préparer les aliments, les couper, les mixer de telle sorte qu'ils puissent être avalés sans difficulté.
- aides pour la mobilité, c'est-à-dire une aide
 - pour vous habiller et pour vous déshabiller;
 - pour mettre une prothèse (appareil auditif, bas de contention, attelle, ...);
 - pour vous déplacer;
 - pour vous lever, vous coucher, vous asseoir;
 - pour vous positionner convenablement dans

le fauteuil ou le lit;

- pour monter et descendre les escaliers;
 - pour sortir de votre logement et y rentrer;
- aides pour les tâches domestiques
 - pour l'entretien courant du logement;
 - pour entretenir le linge et les vêtements;
 - pour faire les courses;
 - pour la vaisselle.
 - Conseils et soutien
 - une garde individuelle à domicile;
 - un accompagnateur pour vos courses ou démarches administratives;
 - une surveillance ou garde en groupe;
 - une prise en charge en foyer de jour;
 - pour vous conseiller comment utiliser certaines aides techniques;
 - pour former l'aidant informel à mieux vous soigner.

 Selon votre état de dépendance et vos besoins, nous pouvons intervenir 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Deux possibilités s'offrent à vous pour profiter des aides à domicile :

• Dans le cadre de l'assurance dépendance

En tant que prestataire agréé, nous vous offrons tous les services d'aides, conseils et soins prévus par l'assurance dépendance.

Si vous disposez déjà d'un plan de prise en charge, il vous suffit de nous téléphoner pour fixer ensemble le premier rendez-vous et nous effectuerons les aides et soins tels que définis par l'Administration d'Evaluation et de Contrôle.

Si vous ne disposez pas encore de plan de prise en charge ou bien si vous n'avez pas encore introduit de demande pour l'obtention des prestations de l'assurance dépendance, nous vous conseillons de nous contacter pour vous assister dans vos démarches.



Informations pratiques concernant les prestations prévues par l'assurance dépendance :

- Avant d'introduire une demande d'assurance dépendance, vérifiez si vous pouvez en bénéficier. Les conditions d'accès aux prestations de l'assurance dépendance :
 - Etre affilié à la Caisse Nationale de Santé Luxembourgeoise
 - Etre dépendant : c'est-à-dire avoir besoin d'une tierce personne (professionnel ou un proche) pour effectuer les actes essentiels de la vie se laver, s'habiller, se nourrir, se déplacer...)
 - la dépendance doit persister pour une période minimale de six mois ou être irréversible
 - le besoin d'aide doit représenter au moins 3,5 heures par semaine
 - le besoin d'aide doit être la conséquence d'une maladie, d'un handicap physique, psychique ou mental. l'arrivée prévue de l'infirmier dans le creux du bras droit afin qu'il ait le temps d'agir.

- Un membre de votre entourage s'occupe déjà de vous mais votre état de santé, nécessite l'aide d'un professionnel? Après l'obtention de l'accord de l'Administration d'Evaluation et de Contrôle il est tout à fait possible de partager vos aides et soins entre la personne qui s'occupe de vous et notre service professionnel.

Quelques exemples :

- *Votre parent proche ou votre femme de ménage personnelle s'occupe de vos tâches domestiques, de vos courses,... nos soignants professionnels s'occupent de vos soins d'hygiène, vos soins infirmiers,...*
- *Votre parent proche s'occupe de vos soins d'hygiène, nos infirmiers s'occupent de vos soins paramédicaux tels que pansements, injections, etc...*

- Aides sur mesure, hors assurance dépendance

Notre collaborateur définit directement avec vous les aides dont vous avez besoin.

Vous êtes flexibles dans vos choix. Les prestations vous sont facturées selon les tarifs et conditions en vigueur auprès de la Caisse Nationale de Santé et du Ministère de la Famille et de l'intégration.





Këscht
a domicile

02





Les aides techniques à domicile

Dans le cadre de l'assurance dépendance et sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier (après accord de l'Administration d'Evaluation et de Contrôle) une aide technique en fonction de vos besoins, tels que :

- lit médicalisé
- Cadre de marche
- adaptation du logement
- chaise roulante
- lève-personnes
- ...

Hors assurance dépendance, vous pouvez également bénéficier d'une aide technique. Ces aides techniques vous seront alors louées ou bien vendues par notre fournisseur de matériel paramédical.

Nos infirmiers et coordinateurs sont à vos côtés pour définir avec vous les aides techniques appropriées à votre état de santé et vous assistent dans les démarches d'obtention.

Les soins spécialisés à domicile

Votre état de santé nécessite éventuellement des soins spécialisés, tels que :

- kinésithérapie
- ergothérapie
- pédicure médicale
- diététique
- soutien psychologique
- soins palliatifs

Notre collaborateur organisera avec vous vos soins spécialisés à domicile.



3.4 Les Services Plus

Dans le but de favoriser le maintien à domicile de nos patients nous avons créé toute une gamme de services facilitants la vie dans le domicile familial tant pour le patient que pour sa famille et ses proches. Nous voulons soulager le patient et ses aidants des corvées domestiques et ainsi permettre une vie sereine au domicile !

- Perçage de trous (p.ex. pour accrocher des cadres)
- Déblayage de caves et greniers
- Déménagement... (liste non limitative)

Du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures 30
Le weekend en cas d'urgence, sur appel.



Petits travaux polyvalents :

- Peinture
- Nettoyage des alentours, cours et trottoirs
- Remplacement d'ampoules
- Réparation, remise en fonction ou remplacement de serrures
- Graissage de charnières (portes, fenêtres,..)
- Réparations de volets
- Réparation de robinets, lavabos et douches (rendre étanche ou remplacer)
- Débouchages de siphons



Déneigement et salage :

Vous avez le choix entre deux options :

- Forfait « Tranquillité » :
Déneigement et salage pendant toute la saison. Les passages le dimanche sont possibles sur demande.
- Par intervention :
Déneigement et salage du lundi au vendredi. Les passages le dimanche et jours fériés sont possibles sur demande.



Travaux de Jardinage :

- Tonte de pelouses
- Ramassage de feuilles mortes
- Traitement et enlèvement de mauvaises herbes
- Taille haies... (liste non limitative)

Du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures 30



Opticien à domicile :

- Mesure de la capacité visuelle du patient à son domicile
 - Examen de vue
 - Conseil en verre
 - Analyse et conseil en choix du verre adapté à la situation individuelle du patient
- Vente de plus de 100 modèles de lunettes différents au domicile du patient (avec remboursement selon les tarifs de la CNS)
- Réparation de lunettes au domicile
- Tous les services de votre opticien à votre domicile.



Matériel d'hygiène et d'incontinence :

Nos patients peuvent commander leurs besoins en matériel d'hygiène et d'incontinence (gamme TENA), à tarifs réduits, directement auprès de notre personnel soignant. Ensuite nous les livrerons gratuitement au domicile !



Préparation et gestion médicamenteuse :

Nous pouvons prendre en charge la gestion globale de votre traitement médicamenteux. (Achat des médicaments, gestion du stock, préparation de votre traitement,...)

- Nous allons chercher votre traitement à la pharmacie.
- Nous gérons votre stock de médicaments dans notre cabinet de soins. Ainsi, vous gardez uniquement votre traitement du jour ou de la semaine à votre domicile, alors que votre réserve de médicaments est stockée dans nos locaux.



Garde d'animaux :

- Garde d'animaux en cas d'hospitalisation (à domicile ou bien dans une famille d'accueil)
- Promenade du chien (idéal pour personnes à mobilité réduite ayant un chien à garde)



Livraison de repas :

- Nous pouvons livrer des menus adaptés aux principaux régimes et modes de vie. (menu normal, sans sel, diabétique...)
- Nous proposons des repas variés et équilibrés



Assistance dans les démarches administratives :

- Un personnel spécialement formé peut vous accompagner, guider ou se charger de vos démarches administratives.



Pédicure médicale :

Traitement de :

- Cors
- Durillons
- Ongles incarnés
- ...



Nettoyage Linge :

- Nous pouvons nous charger du nettoyage et du repassage de votre linge (vêtements, draps, etc)
- Pour certaines pathologies nous pouvons même procéder à la désinfection du linge.



Informations pratiques :

N'hésitez pas à nous appeler au 26.36.26.02 pour tout renseignement complémentaire à propos de nos **Services Plus**.





4 Les Tarifs

Soins Infirmiers

Les soins infirmiers sont effectués uniquement sur prescription médicale.

Les patients affiliés à la Caisse Nationale de Santé bénéficient pour la plupart des soins infirmiers d'une prise en charge à hauteur de 88%. Seuls les 12% restants sont à charge du patient.

Les frais des soins infirmiers des patients bénéficiant des prestations de l'assurance dépendance sont pris en charge à 100% par la Caisse Nationale de Santé.

Aide à domicile

La caisse Nationale de Santé, ainsi que le Ministère de la Famille et de l'intégration ont mis en place un système de tarification et d'aides financières permettant à chaque personne nécessitant des aides et soins d'y avoir recours.

Etant donné que chaque patient présente une situation et des besoins différents, un collaborateur vous donnera toutes les informations nécessaires sur le coût de votre prise en charge.

Les prestations non prises en charge

Nous pratiquons des tarifs très accessibles afin de permettre à chacun, indépendamment de sa situation financière, de profiter de nos services.

Nous vous fournissons volontiers les tarifs sur simple appel.



5 Informations utiles

Afin de vous garantir des aides et soins de qualité :

- Vous avez la possibilité de mettre à disposition de nos soignants les clés d'accès à votre logement (les clés sont gardées en lieux sûrs et traitées confidentiellement)
- Nous nous engageons à respecter au mieux les horaires des rendez-vous, néanmoins des facteurs non prévisibles tels que : trafic dense, mauvaises conditions météo, urgences auprès d'un autre patient,... peuvent provoquer des retards. Nous nous engageons à vous tenir au courant par téléphone si le retard est supérieur à 30 minutes de l'horaire initial du rendez-vous.



verbandskëscht

Soins & aides à domicile

26 36 26 02

www.vbk.lu

